

## Exercice 2010 - Décision Modificative n° 3

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur** : Dernière décision modificative de l'exercice en mouvements réels, la DM 3 présente un volume global de 6,06 M€ dont 2,47 M€ de mouvements d'ordre et 3,59 M€ en mouvements réels, concentrés majoritairement sur le budget principal et l'investissement.

### I - Le budget principal

Sur 6 574 376 € proposés en dépenses et en recettes, **2 469 911 € concernent des mouvements d'ordre** :

1 463 804 € viennent abonder le virement à la section d'investissement,

946 354 € sont destinés à la régularisation des amortissements après remise à niveau de l'inventaire patrimonial sur la période 1996 à 2004,

40 473 € permettent de constater la reprise de la provision pour garantie d'emprunt accordée à l'Association sportive et culturelle La Citadelle après remise gracieuse de dette proposée au Conseil Municipal de ce jour,

9 961 € pour reprise de subventions d'investissement transférables à la section de fonctionnement,

9 319 € pour transfert du droit à déduction de TVA relatif à des travaux d'investissement réalisés en 2010 sur le site de la Citadelle.

**Les mouvements réels s'équilibrent en conséquence à 4 104 465 €, toutes sections confondues.** Ils sont détaillés dans la suite de ce rapport.

### 1 - Section de fonctionnement

**Les mouvements réels proposés, respectivement de + 209 381 € en dépenses et de + 676 397 € en recettes, sont présentés ci-après.**

#### A. Les propositions en dépenses

- + 67 538 € au chapitre 011 «charges à caractère général» dont notamment :
  - + 20 000 € sur l'article 60622 «carburants» pour tenir compte des hausses de tarifs récentes,
  - + 50 000 € sur le compte 60632 «fournitures de petit équipement» pour travaux en régie de sécurisation de la caserne Vauban avec diminution correspondante des crédits d'investissement,
  - + 65 000 € à l'article 6288 «autres services extérieurs» pour réaffectation d'une recette de mécénat à l'exposition «Montres et Merveilles» du Musée du Temps,
  - - 62 538 € sur le compte 6042 «autres prestations de services» dont - 55 139 € pour redéploiement de crédits au profit de subventions proposées à ce Conseil Municipal,
- - 6 000 € au chapitre 012 «charges de personnel»,
- + 25 000 € au chapitre 014 «atténuations de produits» pour reversement d'un supplément de taxe de séjour à l'Office du Tourisme et des Congrès,
- + 82 370 € au chapitre 65 «autres charges de gestion courante» correspondant pour l'essentiel à des subventions déjà votées ou présentées au Conseil Municipal de ce jour, parmi lesquelles 24 132 € pour régularisation de la subvention à la Régie Autonome Personnalisée du Théâtre LEDOUX - Théâtre Musical et 30 000 € de subventions proposées par la Mission Tranquillité Publique,

• + 40 473 € au chapitre 67 «charges exceptionnelles» permettant de constater la remise gracieuse de dette proposée au Conseil Municipal de ce jour au bénéfice de l'Association sportive et culturelle «La Citadelle».

### **B. Les propositions en recettes**

• + 26 000 € au chapitre 73 «impôts et taxes» dont + 25 000 € de produit supplémentaire de taxe de séjour,

• + 580 755 € au chapitre 74 «dotations et participations» dont notamment :

▪ + 379 634 € au titre de la dotation nationale de péréquation, l'évolution des critères comparatifs ayant été, cette année, plus favorable à Besançon,

▪ + 65 000 € de mécénat de la Société L. Leroy pour l'organisation de l'exposition «Montres et Merveilles» au Musée du Temps,

▪ + 30 000 € de subvention de la Caisse d'Allocations Familiales pour travaux de mise en sécurité et d'amélioration des conditions d'accueil des structures Petite Enfance,

▪ + 71 740 € de subventions de la Caisse des Dépôts et Consignations au titre des deux programmes de rénovation urbaine,

• + 55 974 € au chapitre 77 «produits exceptionnels» pour encaissement d'un produit supplémentaire de vente de certificats d'économies d'énergie,

• + 13 668 € aux chapitres 013 et 70 correspondant à divers ajustements mineurs.

### **2 - Section d'investissement**

**Sur la section d'investissement du budget principal, la présente décision modificative porte sur un montant de 4,9 M€ dont 1,0 M€ en mouvements d'ordre.**

#### **A) Principales inscriptions en dépenses :**

Cette Décision Modificative permet tout d'abord de redéployer des crédits pour anticiper le financement de soldes d'opérations liés au bon avancement de certains chantiers. Cela concerne notamment la construction de la Scène des Musiques Actuelles «La Rodia» (1 213 410 €) et les travaux de restauration de la Porte Noire (485 700 €). Il est également prévu d'inscrire, en lien avec nos partenaires, le premier acompte de subvention d'équipement à verser au Grand Besançon dans le cadre de la construction du Conservatoire à Rayonnement Régional (800 000 €), ainsi qu'un versement à la sedD pour l'opération de la ZAC Pasteur (856 000 €).

De même, des ajustements sont à prévoir sur certaines lignes budgétaires liées à des dépenses imprévues au moment du vote du budget 2010. Il s'agit notamment de poursuivre la restructuration de «l'îlot Pompiers» par la préemption d'une maison d'habitation située au 2 rue Oudet (100 000 €). Les crédits nécessaires à une avance de trésorerie à la Caisse des Ecoles sont également inscrits lors de cette DM à hauteur de 150 000 €.

Cette Décision Modificative permet enfin de réaliser des transferts de crédits entre chapitre, à hauteur de 297 762 € en investissement. Les transferts correspondent à des changements de chapitre budgétaire, notamment entre le 20 (études), 21 (acquisitions, matériels) et le 23 (travaux), qui doivent être autorisés par délibération. Ils sont neutres en termes d'équilibre budgétaire. Les principaux transferts concernent l'attribution de subventions à Réseau Ferré de France suite à la facturation des travaux pour la restructuration du pont Nicolas Bruand (129 000 € transférés sur le compte 204), la réalisation d'enrobés aux abords de la station carburant du Centre Technique Municipal (55 000 € transférés sur le compte 23), le versement de subventions d'équipement dans le cadre de l'amélioration de la performance énergétique de deux logements-foyers et pour la mise en place d'un récupérateur d'eau de pluie sur le bâtiment d'accueil d'activités sur le site des Hauts du Chazal (20 000 € et 16 000 € transférés sur le compte 204).

**B) Principales inscriptions en recettes :**

La Décision Modificative intègre des ajustements de prévisions budgétaires du Fonds de Compensation de la TVA (+ 200 000 €) suite à une régularisation de l'Etat jusque-là en instance, de la Taxe Locale d'Equipement (+ 100 000 €) et des participations versées dans le cadre du Programme d'Aménagement d'Ensemble de Châteaufarine (+ 150 269 €).

Il est proposé l'inscription de subventions notifiées à la Ville (compte 13). Parmi les principales aides financières, figurent ainsi une subvention de l'ANRU pour le Programme de Rénovation Urbaine de Planoise (854 938 €), des subventions de la Région de Franche-Comté (667 911 €) pour notamment l'aménagement de la place centrale du quartier Clairs-Soleils (300 000 €) et la restauration de la Demi Lune 59 à la Citadelle (234 408 €). Il convient d'inscrire également des subventions provenant de l'Etat dans le cadre du FNADT pour les aménagements extérieurs de la future Rodia (115 000 €) et de la restauration des promenades Micaud et Granvelle (108 695 €), ainsi que dans le cadre du FISAC pour la requalification de la place Pasteur (177 150 €) et du réaménagement du marché des Epoisses à Planoise (151 374 €).

**II - Les budgets annexes**

Sans mouvement d'ordre, cette Décision Modificative propose globalement - 510 500 € en dépenses et recettes réelles d'investissement.

En fonctionnement, même si la totalisation des crédits est nulle, le budget Assainissement enregistre un transfert de recettes de même montant entre le compte 704 «facturation de travaux» pour lequel la recette attendue est moindre et le compte 741 «primes d'épuration» où le produit attendu est au contraire supérieur à la prévision.

Au titre du budget du SSADPA, il est proposé en fonctionnement un transfert de crédits de 2 604 € du chapitre 016 «dépenses de structure» au chapitre 012 «dépenses de personnel».

**1) Les dépenses réelles d'investissement**

Le budget Eau propose une baisse globale de 60 500 € répartie sur le chapitre 21 «immobilisations corporelles» (- 200 500 €) et 23 «immobilisations en cours» (+ 140 000 €).

Le budget Assainissement propose un ajustement à la baisse de 450 000 € du chapitre 23 «immobilisations en cours».

**2) Les recettes réelles d'investissement**

Les ajustements de dépenses ci-dessus sont équilibrés par une baisse équivalente du niveau d'emprunt, à hauteur de - 60 500 € et - 450 000 € respectivement sur les budgets Eau et Assainissement.

**Proposition**

Compte tenu de ces éléments, il est proposé au Conseil Municipal de voter la Décision Modificative n° 3 de l'exercice 2010 par chapitre et par nature de manière globale.

**BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 3 - BUDGET GENERAL  
SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>Chap</b>	<b>Libellé</b>	<b>Budget Principal</b>	<b>Assainissement</b>	<b>SSADPA</b>
011	Charges à caractère général	67 538,00		
012	Charge de personnel et frais assimilés	- 6 000,00		
014	Atténuations de produits	25 000,00		
65	Autres charges de gestion courante	82 370,00		
656	Frais de fonctionnement des Groupes d'Elus			
<b>Total dépenses de gestion des services</b>		<b>168 908,00</b>		
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	40 473,00		
68	Dotations aux provisions			
022	Dépenses imprévues			
M22	SSADPA			
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>209 381,00</b>		
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>1 463 804,00</i>		
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>			
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'expl.</i>			
M22	SSADPA			
<b>Total dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 463 804,00</b>		
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 673 185,00</b>		
D 002 Résultat reporté				
Restes à réaliser N-1				
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>1 673 185,00</b>		

**BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 3 - BUDGET GENERAL  
SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Chap	Libellé	Budget Principal	Assainissement	SSADPA
013	Atténuations de charges	283,00		
70	Produits des services, du domaine et ventes	13 385,00	- 183 800,00	
73	Impôts et taxes	26 000,00		
74	Dotations et participations	580 755,00	183 800,00	
75	Autres produits de gestion courante			
<b>Total recettes de gestion des services</b>		<b>620 423,00</b>		
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	55 974,00		
78	Reprises sur provisions			
M22	SSADPA			
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>676 397,00</b>		
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	996 788,00		
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'expl</i>			
M22	SSADPA			
<b>Total recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>996 788,00</b>		
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 673 185,00</b>		
R 002 Résultat reporté				
Restes à réaliser N-1				
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>1 673 185,00</b>		
RESULTAT SECTION				

**BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 3 - BUDGET GENERAL  
SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>Chap</b>	<b>Libellé</b>	<b>Budget Principal</b>	<b>Eau</b>	<b>Assainissement</b>
20	Immobilisations incorporelles	20 200,00		
204	Subventions d'équipement	1 846 000,00		
21	Immobilisations corporelles	199 212,00	- 200 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	1 679 672,00	140 000,00	- 450 000,00
<b>Total dépenses d'équipement</b>		<b>3 745 084,00</b>	<b>- 60 500,00</b>	<b>- 450 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation à...			
26	Particip., créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	150 000,00		
020	Dépenses imprévues			
<b>Total dépenses financières</b>		<b>150 000,00</b>		
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>		<b>3 895 084,00</b>	<b>- 60 500,00</b>	<b>- 450 000,00</b>
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)</i>	<i>996 788,00</i>		
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>9 319,00</i>		
M22	SSADPA			
<b>Total dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>1 006 107,00</b>		
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>4 901 191,00</b>	<b>- 60 500,00</b>	<b>- 450 000,00</b>
D 001	Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1				

**BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 3 - BUDGET GENERAL  
SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>Chap</b>	<b>Libellé</b>	<b>Budget Principal</b>	<b>Eau</b>	<b>Assainissement</b>
13	Subventions d'investissement	2 920 085,00		
16	Emprunts et dettes assimilées		- 60 500,00	- 450 000,00
024	Produits cessions immobilisations	185 446,00		
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	13 218,00		
<b>Total recettes d'équipement</b>		<b>3 118 749,00</b>	<b>- 60 500,00</b>	<b>- 450 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers, réserves (hors 1068)	300 000,00		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
18	Compte de liaison : affectation à ...			
26	Particip., créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	9 319,00		
<b>Total recettes financières</b>		<b>309 319,00</b>		
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>		<b>3 428 068,00</b>	<b>- 60 500,00</b>	<b>- 450 000,00</b>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>1 463 804,00</i>		
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>9 319,00</i>		
M22	SSADPA			
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>1 473 123,00</b>		
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>4 901 191,00</b>	<b>- 60 500,00</b>	<b>- 450 000,00</b>
R 001	Résultat reporté			
	Restes à réaliser N-1			
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>4 901 191,00</b>	<b>- 60 500,00</b>	<b>- 450 000,00</b>
RESULTAT SECTION				

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1 (2 abstentions), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a adopté cette décision modificative n° 3 de l'exercice 2010.

**Résultats du vote :**

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 43

Nombre de procurations de vote : 12

Nombre de suffrages exprimés : 55

**Votes :**

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 02.12.2010.

*Récépissé préfectoral du 16 décembre 2010.*